

# Mobilité en milieu rural

Analyses en mobilité des territoires ruraux  
Communauté de Communes Val de Cher Controis  
DREAL Centre-Val de Loire – Mai 2019

AUXILIA  
CONSEIL EN TRANSITION

CODRA<sup>C</sup>



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

**CENTRE-VAL DE LOIRE**

# SOMMAIRE

- ❑ Caractéristiques du territoire et urbanisation p.3
- ❑ Conditions de déplacement p.7
- ❑ Pratiques de mobilité p.16

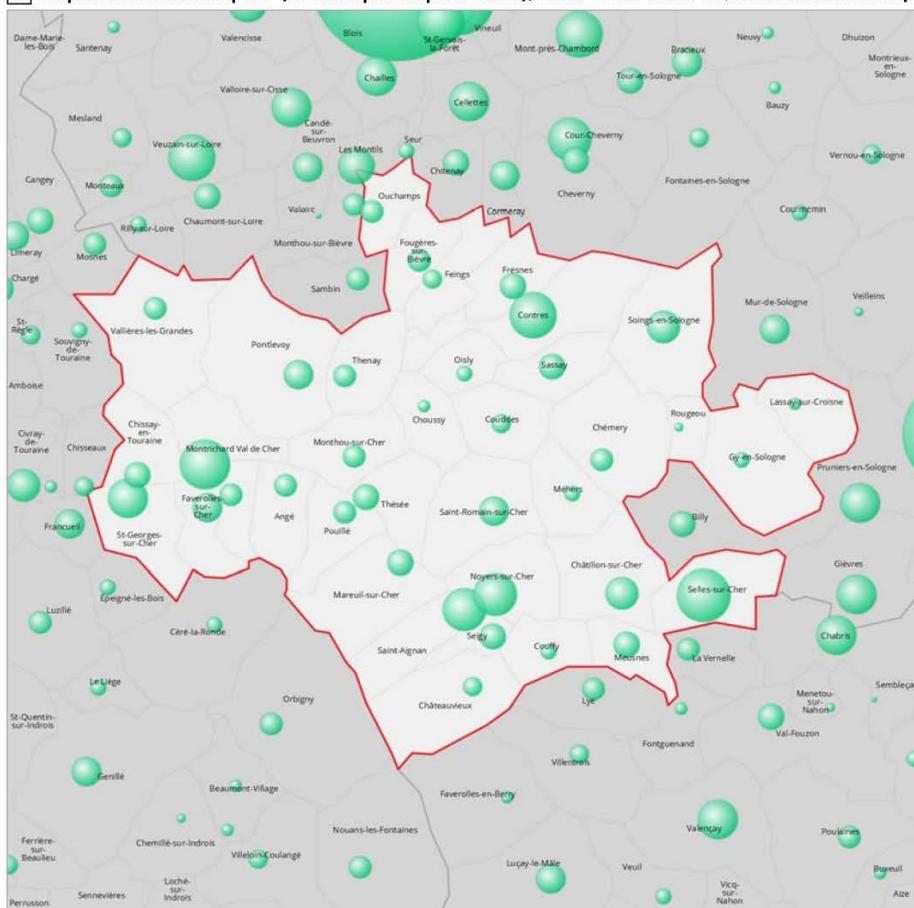


# Caractéristiques du territoire et urbanisation

# Démographie et socio-économie

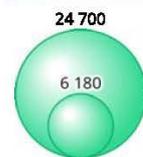
Les 6 communes les plus importantes du territoire regroupent plus de 40% des habitants

1 Population municipale (historique depuis 1876), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



© IGN - Insee 2018

1



France : 66 190 280

Sélection : 50 123

Population des 6 communes les plus peuplées du territoire (communes de plus de 2 000 habitants) (source : INSEE 2015)

	Population 2015
Selles sur Cher	4 625
Montrichard Val de Cher	3 837
Contres	3 623
Saint Aignan	2 883
Noyers sur Cher	2 772
Saint Georges sur Cher	2 645

**Une faible hiérarchisation des communes du territoire en fonction de leur poids de population**

>> Plus de 50% des communes comptent moins de 1 000 habitants

>> 6 communes, réparties sur le territoire, comptent entre 2 500 et 5 000 habitants

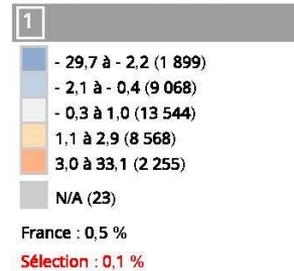
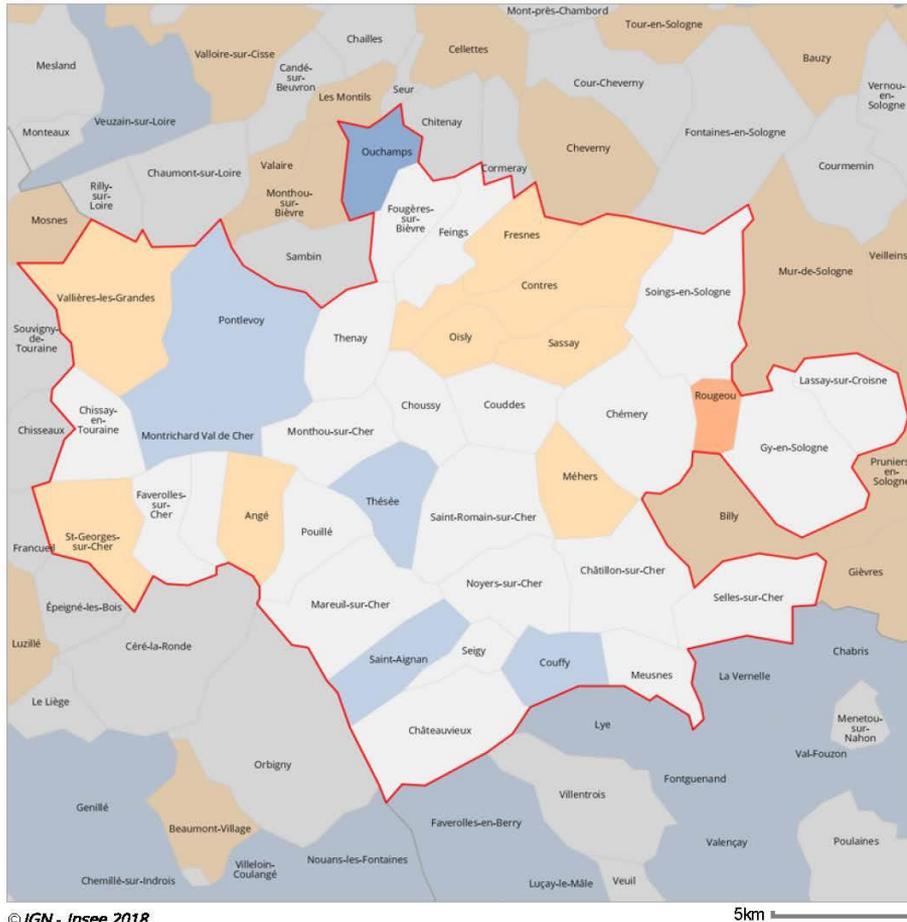
>> Deux pôles de densité sont formés par la proximité de communes parmi les plus peuplées :

- Noyers sur Cher + Saint Aignan : 5 655 habitants
- Montrichard + Saint Georges : 6 482 habitants

# Démographie et socio-économie

Une faible évolution de la population sur le territoire (+0,1% entre 2010 et 2015)

1 Évolution annuelle moyenne de la population (%), 2010-2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



**Dans près de 60% des communes, la population a stagné ou très peu évolué entre 2010 et 2015 (entre -0,3% et 1% d'évolution)**

>> Pas de grande tendance d'évolution de la population selon la position géographique, le nombre d'habitants ou le caractère urbain de la commune

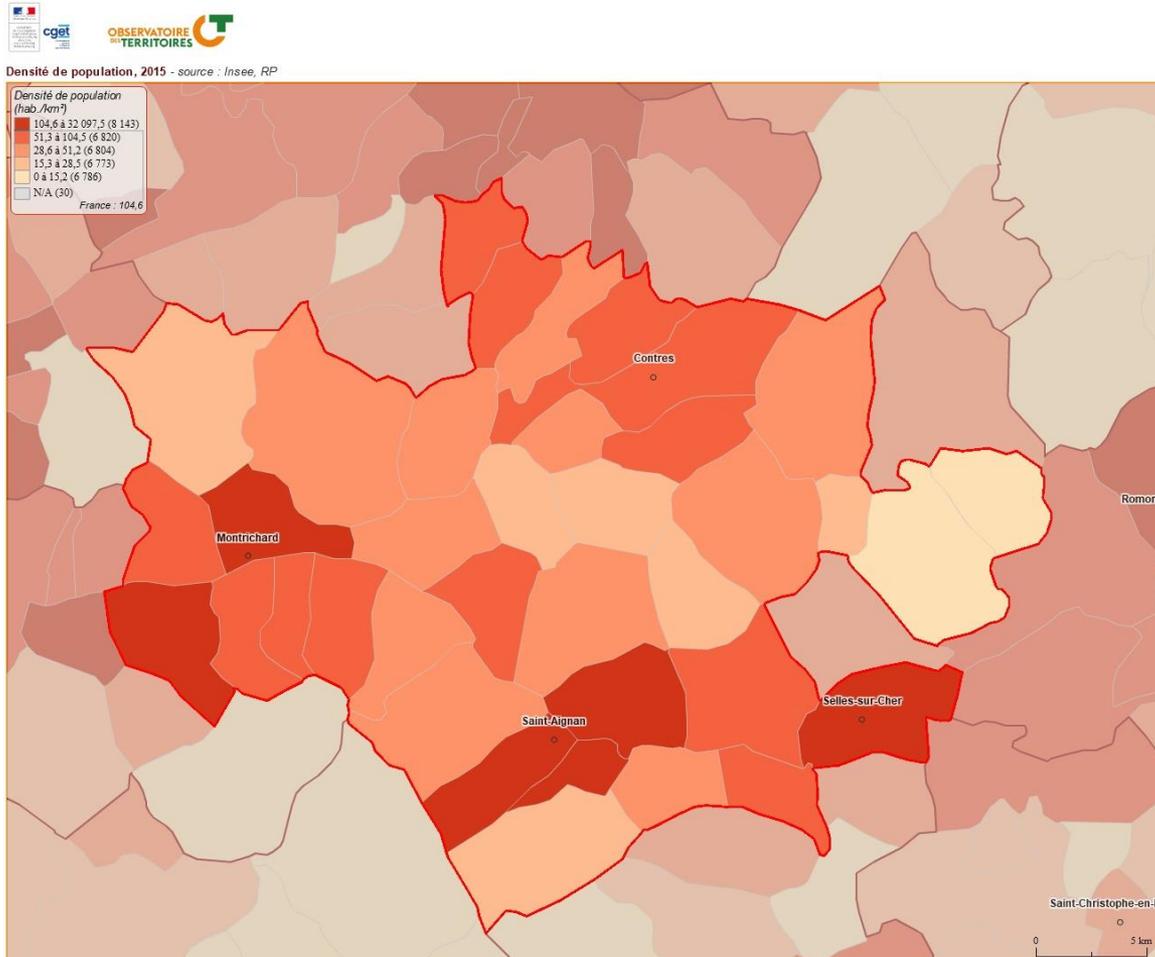
>> Attractivité de Contres et des communes périphériques (groupe de 4 communes ayant vu sa population augmenter de 1% à 3%)

>> Forte variation proportionnelle de la population de Rougeou (+33%) et Ouchamps (-30%) entre 2010 et 2015, notamment due à leur faible population (respectivement 150 habitants et 743 habitants en 2015)

>> Seulement 5 autres communes ont vu leur population baisser, au maximum de 2%

# Démographie et socio-économie

## Densité de population



**La densité de population : un enjeu important en matière de mobilité et de desserte en transports en commun**

Les investissements doivent répondre aux besoins du plus grand nombre.

En zone rurale, tous les résidents n'ont pas accès à un moyen de transport personnel.

**6 communes ont une densité de population supérieure à 100 hab/km²**

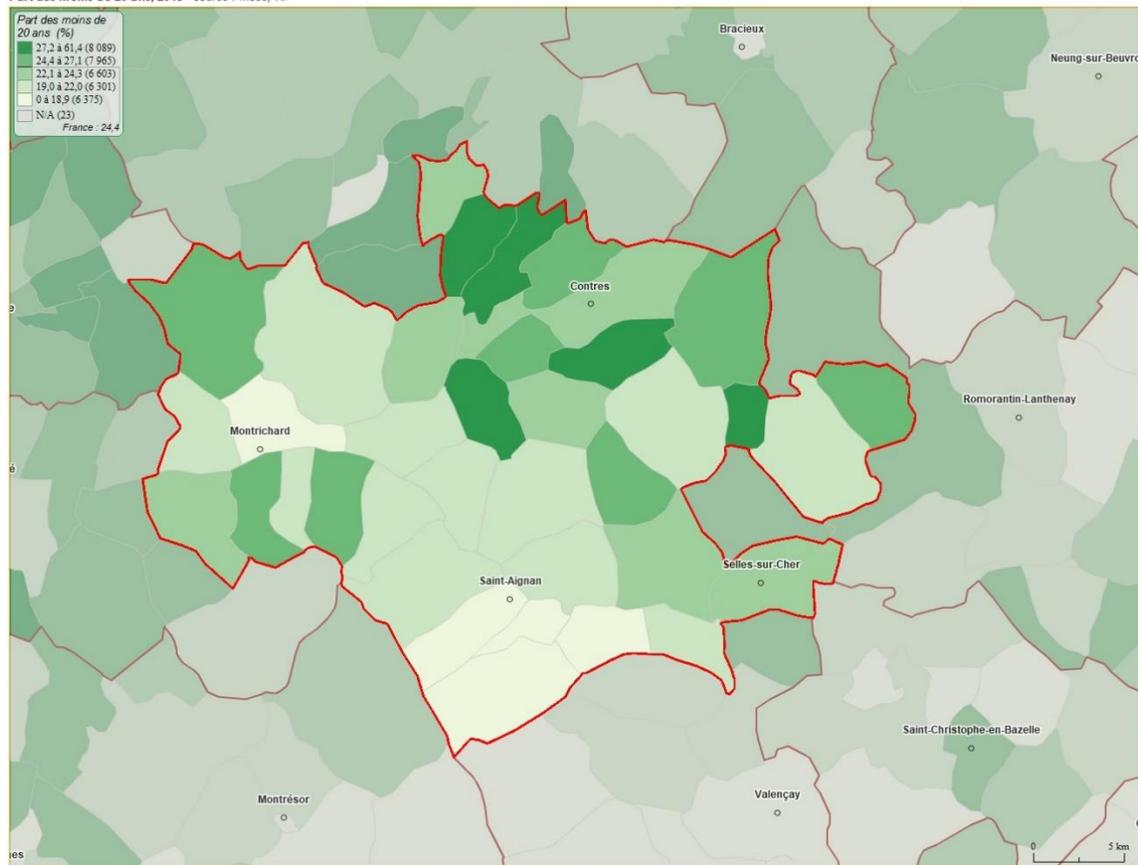
	Densité de population en 2015
Montrichard Val de Cher	<b>200 hab/km²</b>
Saint Aignan	<b>156 hab/km²</b>
Seigy	<b>136 hab/km²</b>
Selles sur Cher	<b>136 hab/km²</b>
Noyers sur Cher	<b>122 hab/km²</b>
Saint Georges sur Cher	<b>111 hab/km²</b>

# Démographie et socio-économie

## Age de la population



Part des moins de 20 ans, 2015 - source : Insee, RP



### L'âge, un facteur déterminant pour la mobilité

La majorité des jeunes de moins de 20 ans (en particulier ceux de moins de 18 ans) ne disposent pas du permis de conduire et sont donc dépendants d'une tierce personne pour se déplacer (ou d'un deux-roues, qui n'offre pas les mêmes conditions de déplacement qu'une voiture).

### Les jeunes de moins de 20 ans habitent principalement dans les communes nord-est du territoire, autour de la commune de Contres

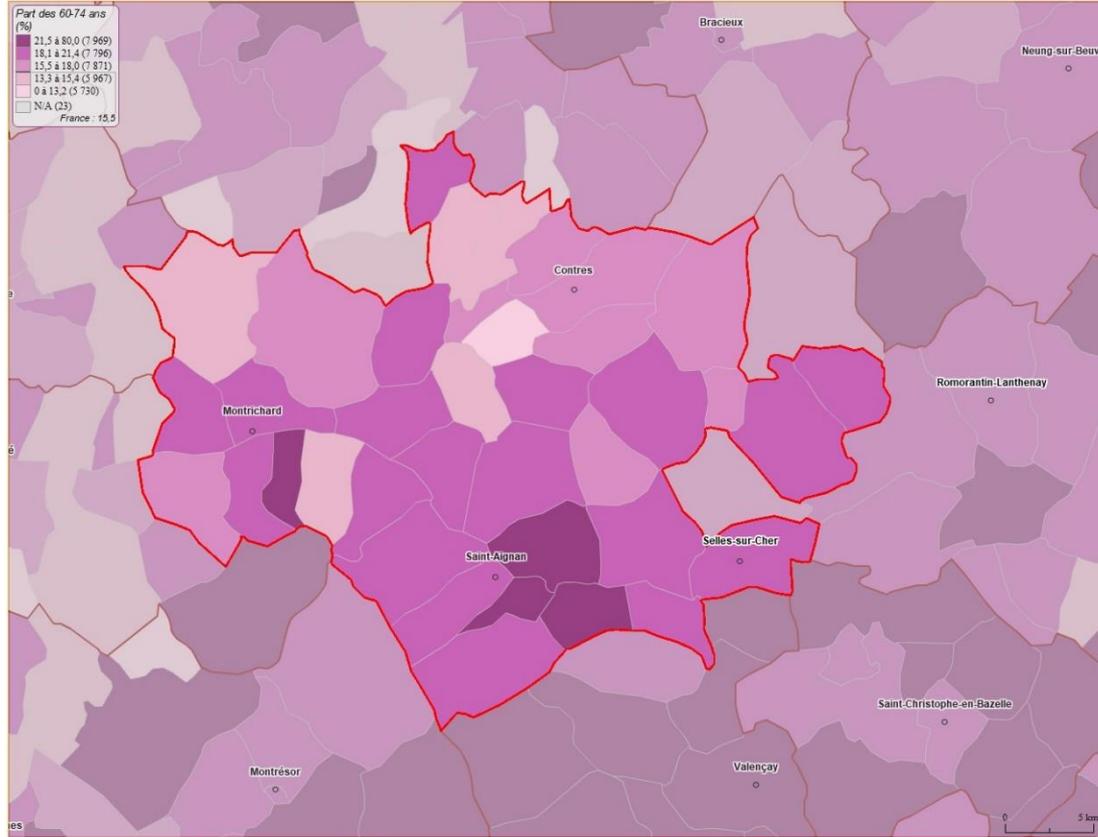
Certaines des communes les plus denses sont aussi parmi celles dont le taux de jeunes de moins de 20 ans est le plus faible, en particulier Saint Aignan et Montrichard (moins de 19% de moins de 20 ans).

# Démographie et socio-économie

## Age de la population

cggt OBSERVATOIRE des TERRITOIRES

Part des 60-74 ans, 2015 - source : Insee, RP



### L'âge un facteur déterminant pour la mobilité

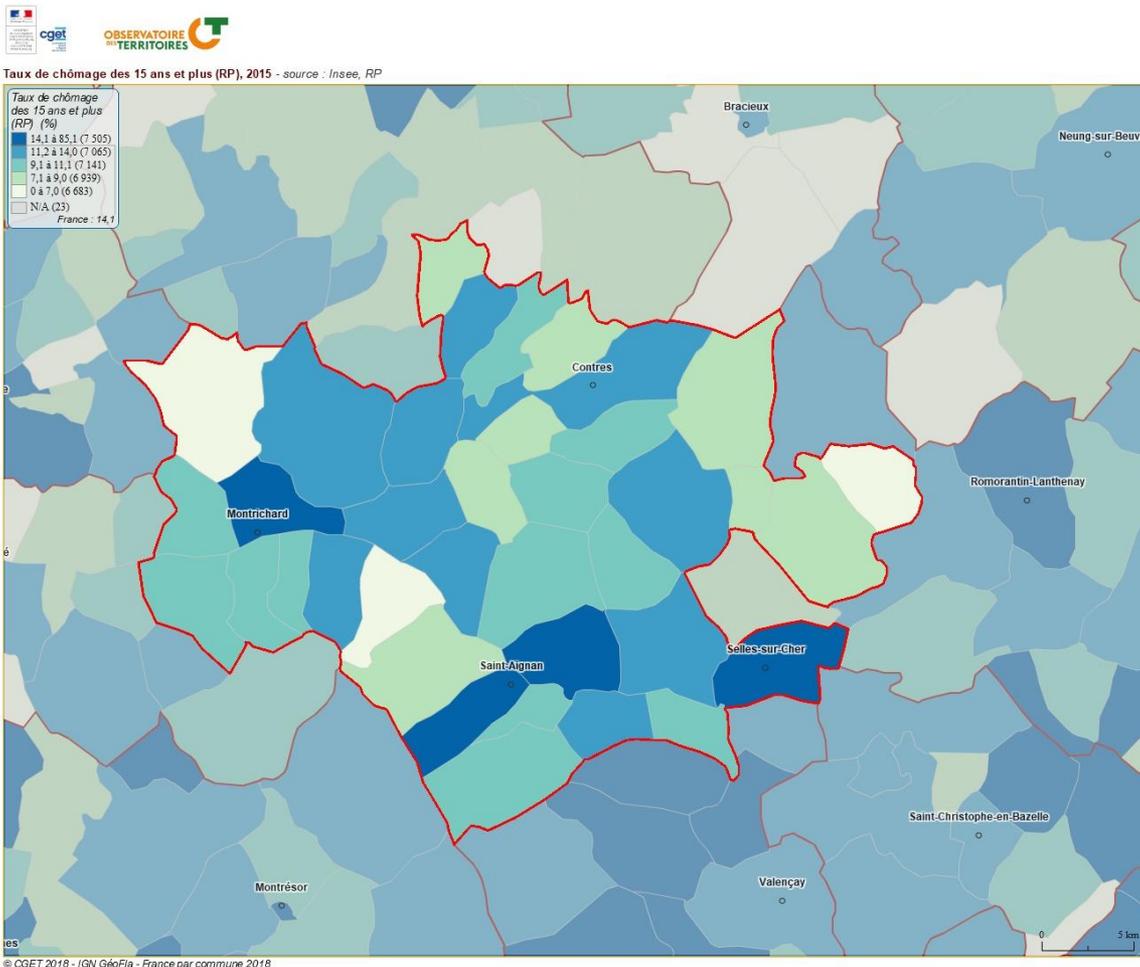
Entre 60 et 75 ans, des facultés indispensables à la conduite peuvent commencer à diminuer, rendant certaines personnes dépendantes d'un tiers pour se déplacer (le phénomène s'amplifiant au-delà de 75 ans).

### Les personnes de 60 à 75 ans habitent majoritairement dans la partie sud du territoire

Des taux de personnes âgées de 60 à 75 ans sont particulièrement importants (plus de 21%) dans les communes de Saint Julien de Chédon, Couffy, Seigy et Noyers sur Cher.

# Démographie et socio-économie

## Demandeurs d'emplois



**L'analyse des indicateurs de fragilité économique** tel que le taux de chômage participe à la compréhension du territoire et de ses enjeux. Cet indicateur permet de caractériser et de localiser les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les habitants.

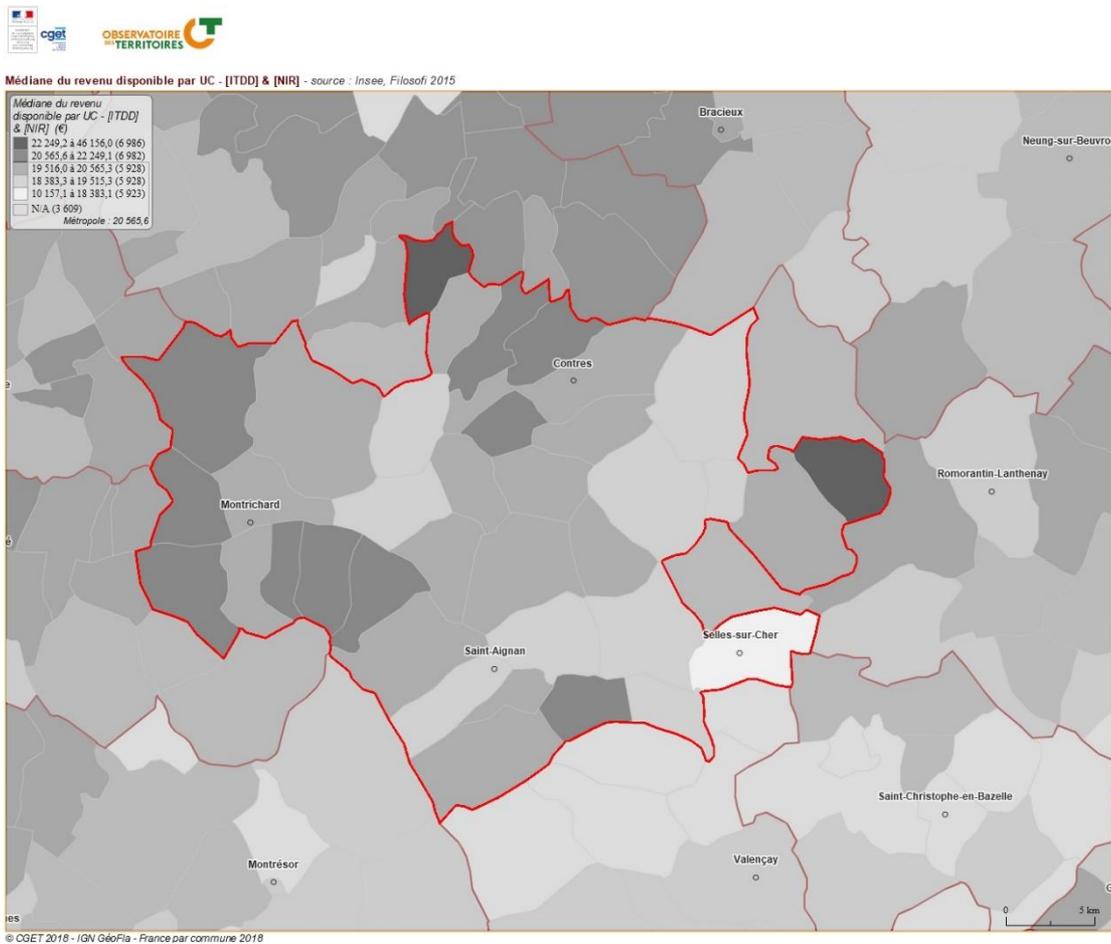
Ces difficultés peuvent avoir un impact sur la mobilité des habitants, en particulier en zone rurale, en l'absence de desserte par les transports en commun. Les communes les moins peuplées sont aussi globalement celles dans lesquelles l'offre commerciale est la plus faible.

**Un taux de chômage plus élevé dans les communes les plus peuplées**

En particulier dans les communes de Montrichard (17,3%), Saint Aignan (19,6%), Selles sur Cher (19,3%) et Noyers sur Cher (14,6%).

# Démographie et socio-économie

## Revenu médian des ménages



**Salaire médian : la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.**

Le salaire médian annuel sur l'ensemble du territoire est de 20 565€ (contre 20 150€ en France).

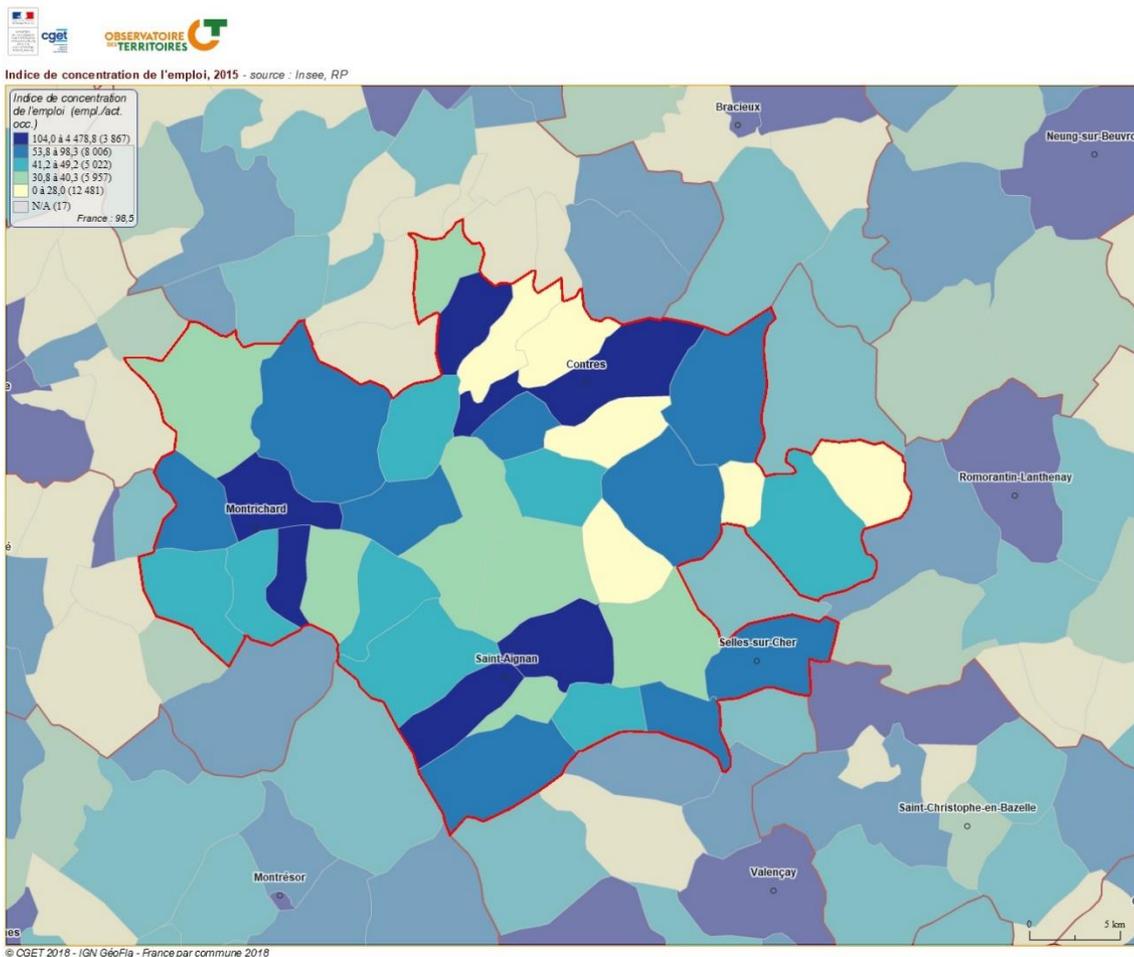
Les 2 communes dans lesquelles le salaire médian est le plus élevé sont Lassay sur Croisne (22 727 € par an en 2015) et Ouchamps (22 322 € par an en 2015).

Au contraire, la commune de Selles sur Cher est celle dans laquelle le salaire médian est le plus faible (18 338 € par an en 2015).

**Le salaire médian dans la CC Val de Cher Controis est proche de la moyenne nationale, et l'écart de salaire médian sur le territoire est de 4 389 €.**

# Démographie et socio-économie

## Indice de concentration de l'emploi



L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents qui disposent d'un travail.

Les communes définies comme « résidentielles » sont celles dont l'indice est le plus faible. Au contraire, les communes dont le nombre d'emplois est supérieur à la population active présentent un indice supérieur à 100.

La plupart des communes du territoire présentant l'indice de concentration de l'emploi le plus élevé sont aussi celles dont la population est la plus importante :

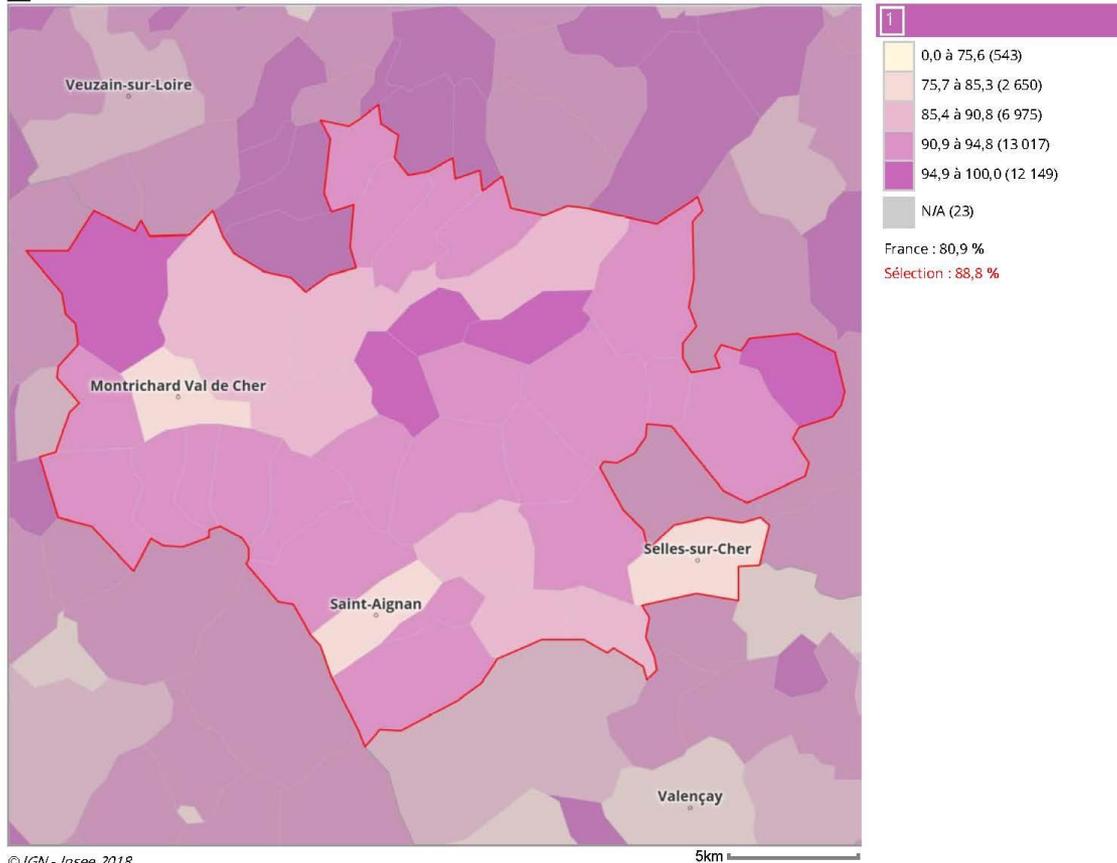
	Indice de concentration de l'emploi en 2015
Montrichard Val de Cher	175
Saint Aignan	216
Saint Julien de Chédon	163
Contres	223
Noyers sur Cher	104
Fougère sur Bièvre	124

Toutes ces communes (à l'exception de Saint Julien de Chédon) accueillent une Zone d'Activité sur leur territoire

# Démographie et socio-économie

## 88,8% des ménages possèdent au moins une voiture

1 Part des ménages ayant au moins 1 voiture (%), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



### Pour comparaison :

France : 80,9%

Région Centre Val de Loire : 85,9%

Indre : 85,9%

Dans les territoires ruraux comme celui de la CC Val de Cher Controis, la voiture est souvent indispensable pour les déplacements du quotidien.

Seules trois des communes présentent un taux de motorisation des ménages inférieur à 75% : Montrichard, Saint Aignan et Selles sur Cher.

Ces communes sont aussi parmi les plus peuplées et les plus urbanisées.

Elles disposent en outre d'une offre en commerces et services plus importante que dans la plupart des autres communes du territoire (par exemple, un Centre Hospitalier à Selles sur Cher, un pôle commercial à Montrichard et un lycée à Saint Aignan).

Toutes trois sont desservies par une ligne régulière du réseau régional Rémi, notamment en rabattement sur Blois.

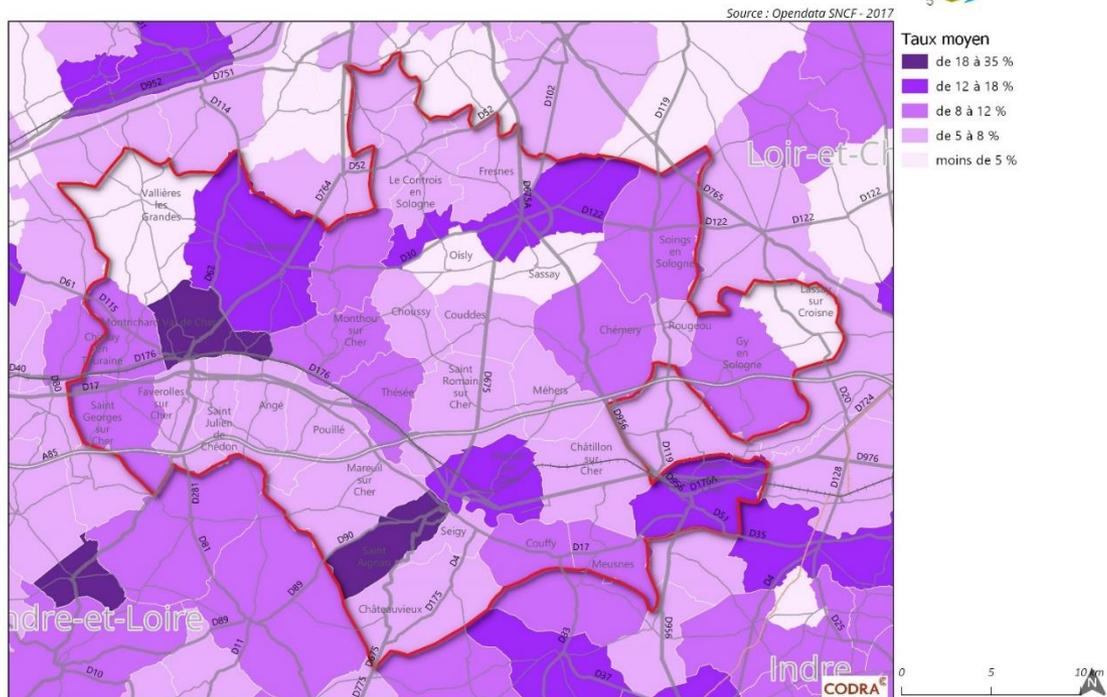
Selles sur Cher et Montrichard bénéficient d'une desserte ferroviaire.

La présence de commerces et de services du quotidien ainsi que la desserte en transports en commun limitent le besoin de posséder une voiture.

# Démographie et socio-économie

## Taux de motorisation des ménages

### Part des ménages non motorisés : CC Val de Cher et Controis



**Dans les territoires ruraux, faiblement ou pas desservis par les transports en commun, l'absence de véhicule peut être un frein important à la mobilité**

Les raisons de l'absence de véhicule personnel peuvent être variées : manque de moyens financiers pour l'acquisition et l'entretien d'un véhicule, incapacité physique à la conduite, absence de permis...

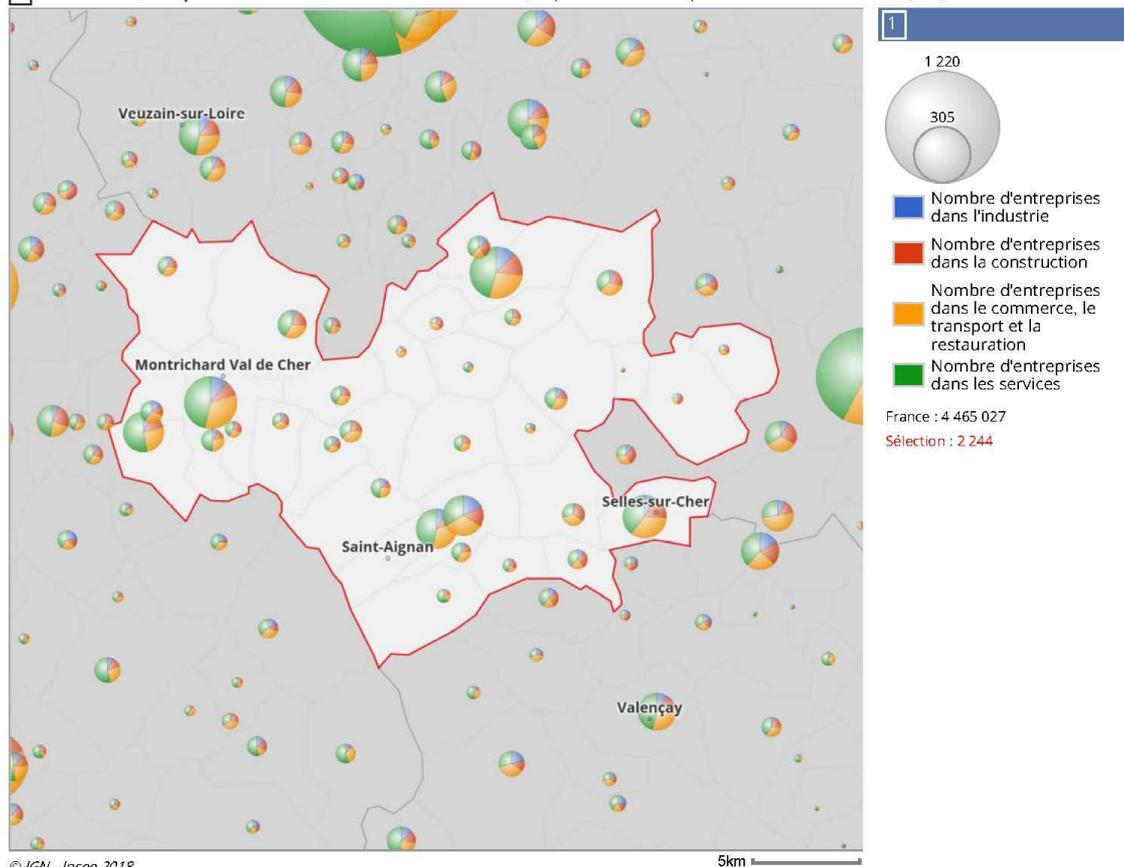
**Seules 4 des communes du territoire présentent un taux de non motorisation des ménages inférieur à 5%**

La majorité des communes dont le taux de non motorisation est parmi les plus élevés (entre 8% et 18%) sont desservies par des lignes régulières du réseau de transports en commun régional (ex. : Pontlevoy, Noyers sur Cher ou Chémery).

# Pôles générateurs de trafic

## Localisation des zones d'emplois et grands employeurs

1 Nombre d'entreprises en 4 secteurs 2017 - Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)



### Le territoire compte 2 244 entreprises

>> Plus de 55% des entreprises (soit 1 254) sont regroupées dans les 6 communes les plus peuplées du territoire

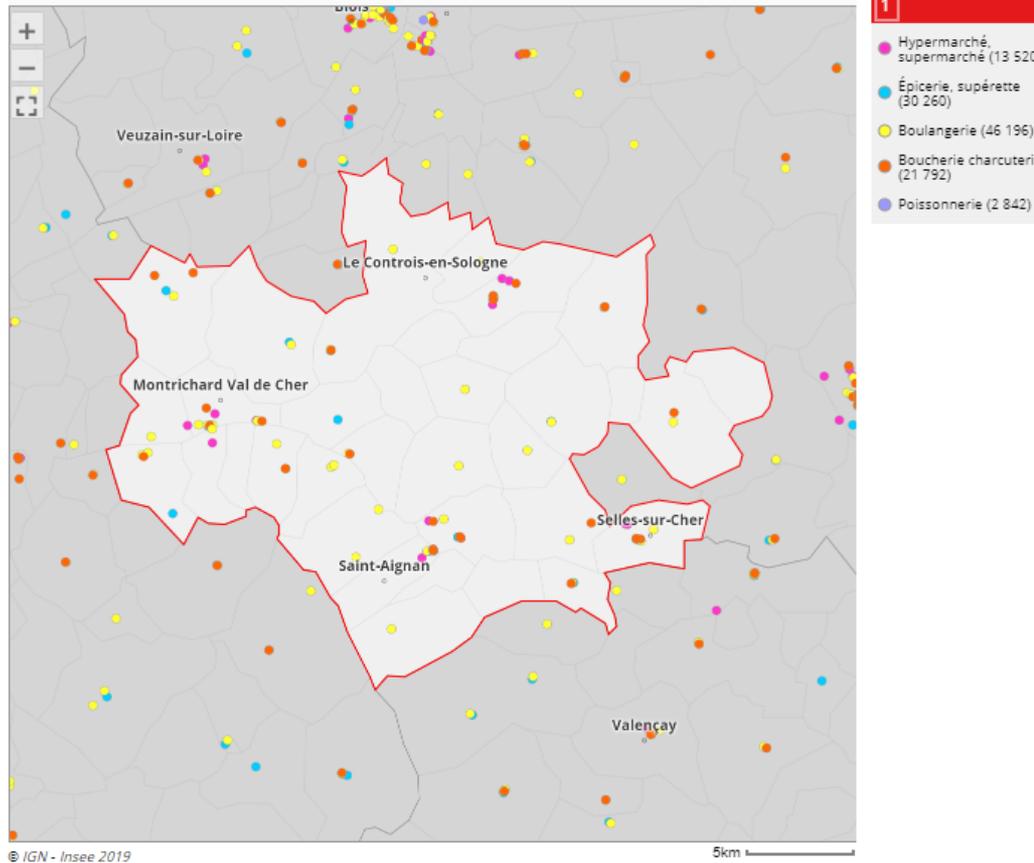
Toutes ces communes disposent par ailleurs d'une zone d'activité et sont desservies par le réseau de transport en commun régional

	Nombre d'entreprises en 2015
Montrichard Val de Cher	285
Contres	269
Selles sur Cher	196
Saint Aignan	182
Noyers sur Cher	163
Saint Georges sur Cher	159

# Pôles générateurs de trafic

## Localisation des commerces alimentaires

1 Commerce Alimentaire (localisation) 2017 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)



**La majorité des commerces et l'ensemble des supermarchés sont concentrés dans ou à proximité des communes de Montrichard, Saint Aignan, Contres et Selles sur Cher.**

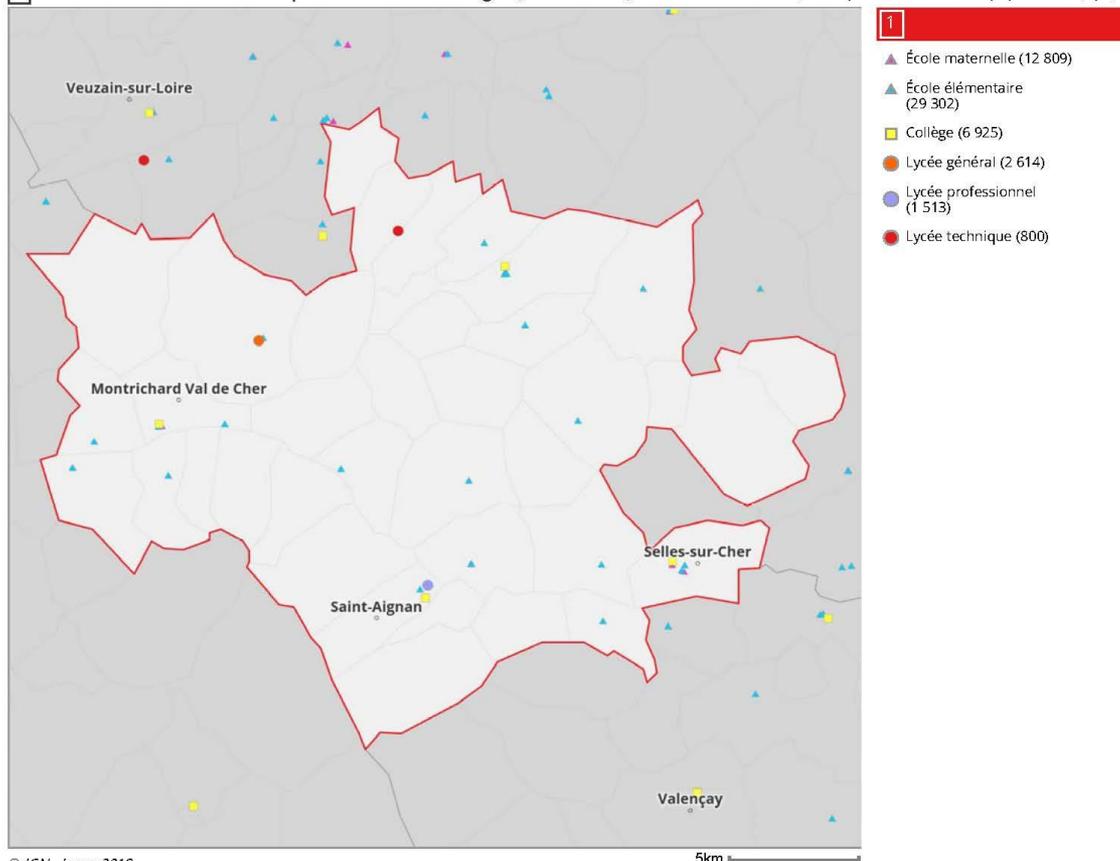
Des boulangeries sont présentes dans la quasi-totalité des communes.

La partie sud-ouest du territoire concentre une partie importante des commerces alimentaires présents sur le territoire, et offre une plus grande diversité de types de commerces.

# Pôles générateurs de trafic

## Localisation des établissements scolaires

1 Établissements scolaires du premier et second degré (localisation) 2017 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)



**Les collégiens et les lycéens sont souvent les premiers utilisateurs des transports en commun, en particulier dans les secteurs ruraux**

Leurs besoins en mobilité sont comparables à ceux des actifs, mais ne pouvant disposer d'une voiture, leur autonomie est beaucoup plus limitée.

**La Communauté de Communes Val de Cher Controis compte 4 collèges et 3 lycées**

Montrichard, Saint Aignan et Selles sur Cher constituent toutes trois des pôles éducatifs regroupant plusieurs établissements scolaires. Les lycées de Fougères sur Bièvre et Pontlevoy sont en revanche plus isolés, bien que ces communes soient desservies par les transports en commun.

Moins de la moitié des communes disposent d'une école élémentaire, la partie nord-ouest du territoire composant une zone blanche en la matière.

# Planification de l'urbanisme et de la mobilité

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'élaboration du PLUi est en cours (consultation des Personnes Publiques Associées).

Les orientations du futur PLUi ne concernent pas directement la mobilité, mais certaines impacteront les habitudes et les besoins en déplacements à long terme (les commerces et activités impliquent une concentration de flux et des déplacements dont la distance peut être importante si l'équipement est très attractif) :

- Assurer une offre commerciale et artisanale adaptée et polarisée
- Favoriser le développement des polarités commerciales existantes
- Encadrer la création et l'extension des zones d'activités

**La CCV2C n'est pas couverte par un SCoT (régime de la constructibilité limitée) et ne dispose pas de document d'orientation concernant la mobilité.**

# Projets de la Communauté de Communes Val de Cher Controis

## Création d'itinéraires « le Cher et le canal de Berry à vélo » en partenariat avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

Ce projet consiste à aménager une véloroute structurante de 75 km longeant le Cher et le Canal de Berry, ainsi que des boucles cyclables touristiques, en continuité du réseau existant.

Ses objectifs sont les suivants :

- Faciliter la mise en place d'un réseau cyclable sécurisé qui puisse accueillir une clientèle familiale,
- Répondre à la demande de la clientèle touristique, mais également de la population locale,
- Proposer une offre d'itinéraires contribuant à la découverte et à la valorisation du patrimoine local (bâti, culturel, naturel et paysager),
- Générer des retombées économiques par la commercialisation de produits touristiques adaptés aux clientèles.

Le projet est coordonné par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, mais la CCV2C reste maître d'ouvrage et gestionnaire des aménagements et infrastructures qui seront réalisés sur son territoire.

## Accès au haut débit pour tous

Avant 2021, tous les habitants du Loir-et-Cher bénéficieront d'internet à haut ou très haut débit (engagement pris par le Syndicat Mixte Ouvert, constitué entre la Région Centre Val de Loire et le Département du Loir-et-Cher).

De plus en plus de démarches et services étant numérisés, la question de la connexion à internet est désormais en lien direct avec celle de la mobilité. Par exemple, les démarches en ligne peuvent permettre d'éviter un déplacement, alors que les achats en ligne impliquent des livraisons à domicile ou en point relais.

De même, le télétravail (qui implique souvent une connexion à internet à haut débit) permet aux salariés de limiter les trajets domicile/travail hebdomadaires.

# Développement durable

## **SRADDET en cours d'élaboration**

Il fixe des objectifs sur le territoire régional devant être pris en compte localement, notamment en matière d'intermodalité et développement des transports.

Le PLUI et le PCAET, en cours d'élaboration sur le territoire, devront prendre en compte ses objectifs stratégiques et être compatibles avec ses règles générales.

## **Plan Climat Air Energie Val de Cher Controis**

Le Plan Climat Air Energie est en cours d'élaboration, suite à la délibération du conseil communautaire de février 2018. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. La déclinaison de ses axes d'action peut notamment concerner la mobilité.



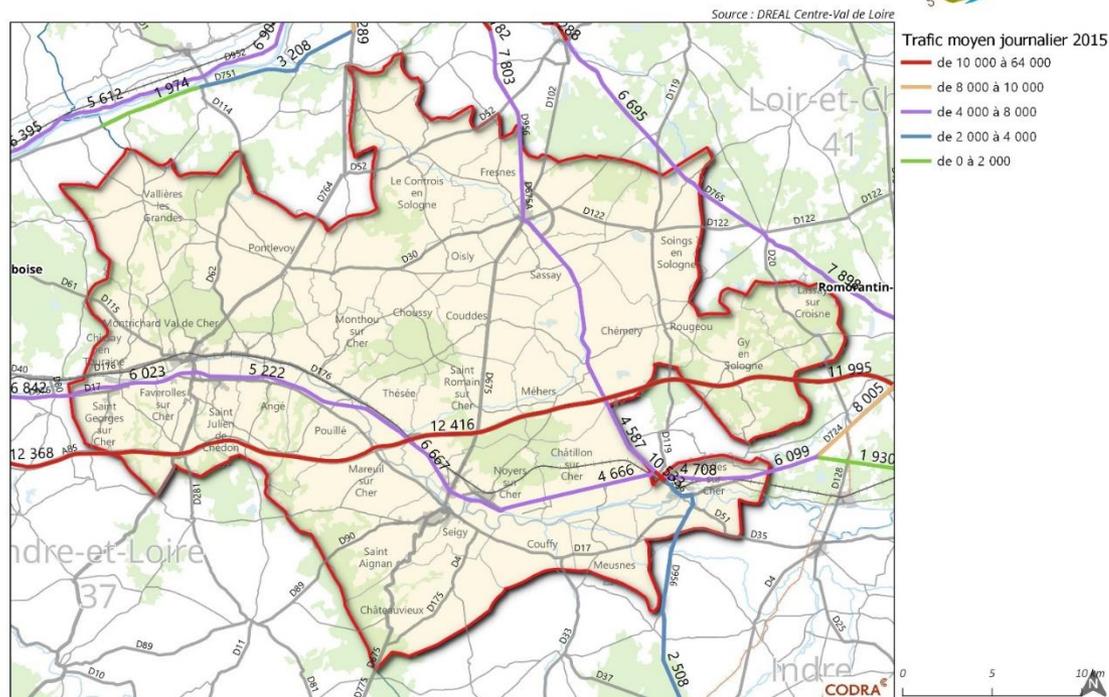
# Conditions de déplacement



# Voirie et circulation

## Volumes de trafic

### Niveaux de trafic en 2015 : CC Val de Cher et Controis



La carte ci-contre fait état des niveaux de trafic sur les voiries pour lesquelles l'information est disponible.

**La voie la plus fréquentée du territoire est l'autoroute A85, avec près de 12 500 véhicules par jour.**

La RD976, second axe structurant permettant de traverser le territoire d'est en ouest, supporte un trafic de plus de 4 500 véhicules par jour à Selles sur Cher à plus de 6 500 véhicules en approche de Noyers sur Cher.

La RD 675 supporte un trafic de près de 8 000 véhicules par jour au nord de la CCV2C, descendant à moins de 5 000 véhicules au sud du territoire. A Contres, le croisement avec la RD30 est un point de liaison important entre cette voie structurante et les voies de niveau inférieur à vocation de desserte du territoire plus locale.

Seule l'autoroute A85 bénéficie de doubles voies de circulation, alors que les autres voies structurantes sont à 2x1 voie.

**>> Niveaux de trafic globalement peu élevés, des réserves de capacité et peu voire pas de difficultés de circulation a priori.**

# Desserte ferroviaire

## Offre de service

Le territoire est desservi par le réseau TER de la Région Centre Val de Loire à travers 5 gares de la ligne Tours-Bourges, communes toutes deux desservies en moins d'une heure depuis la gare de Selles sur Cher.

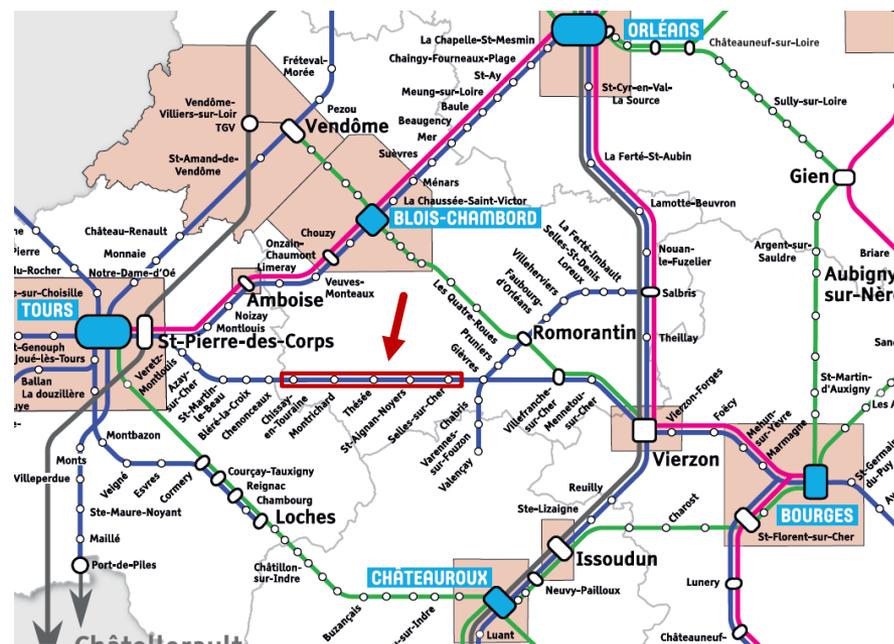
Si la ligne dessert toute la partie sud du territoire, le traversant d'ouest en est, les déplacements en direction du nord et du sud via le réseau régional nécessitent un changement en gares de Tours ou de Vierzon notamment. Ces gares permettent de rejoindre Orléans, Le Mans et Paris en direction du nord, et Poitiers et Châteauroux en direction du sud.

Gare	Nombre de trains par jour (deux sens confondus)	Premier départ	Dernier départ
Chissay en Touraine	9	06h30	20h24
Montrichard	27	06h18	21h28
Thésée	12	05h59	20h12
Saint Aignan - Noyers	28	06h12	21h39
Selles sur Cher	19	06h02	21h48

**Une desserte faible mais très variable des gares du territoire** (nombre de passages quotidiens du simple au triple)

Une desserte qui permet les déplacements pendulaires en direction des agglomérations voisines, principalement organisée pour les faciliter en direction de Tours (plus forte fréquence de passage le matin en direction de l'ouest, et le soir vers l'est). 22% des actifs travaillant sur le territoire de Tours Métropole et résidant dans la Communauté de Communes Val de Cher Controis effectuent leurs déplacements domicile-travail en transports en commun.

Extrait de la carte du réseau TER Centre - Val de Loire

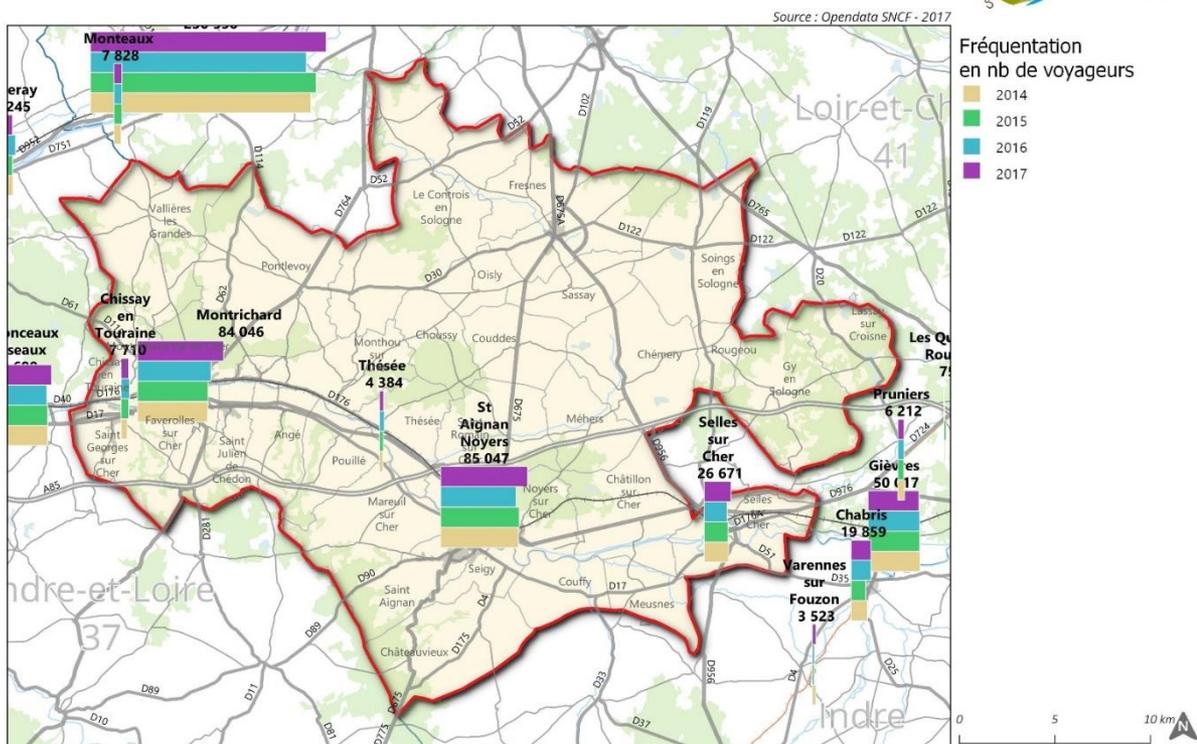


Source : Région Centre - Val de Loire

# Desserte ferroviaire

## Fréquentation des gares

### Pôles gares : CC Val de Cher et Controis



Près de 208 000 passagers sur le réseau TER en 2017 dans les gares du territoire, dont plus de 80% dans celles de Montrichard et de Saint-Aignan-Noyers.

Augmentation globale de la fréquentation des gares entre 2016 et 2017 :

- Faible baisse de la fréquentation dans les gares de Thésée et Chissay en Touraine
- Augmentation de la fréquentation dans les gares de Montrichard, Saint Aignan - Noyers et Selles sur Cher

Gare	Fréquentation annuelle 2017
Chissay en Touraine	7 710
Montrichard	84 046
Thésée	4 384
Saint Aignan - Noyers	85 047
Selles sur Cher	26 671

Source : SNCF

# Desserte interurbaine

## Offre de service

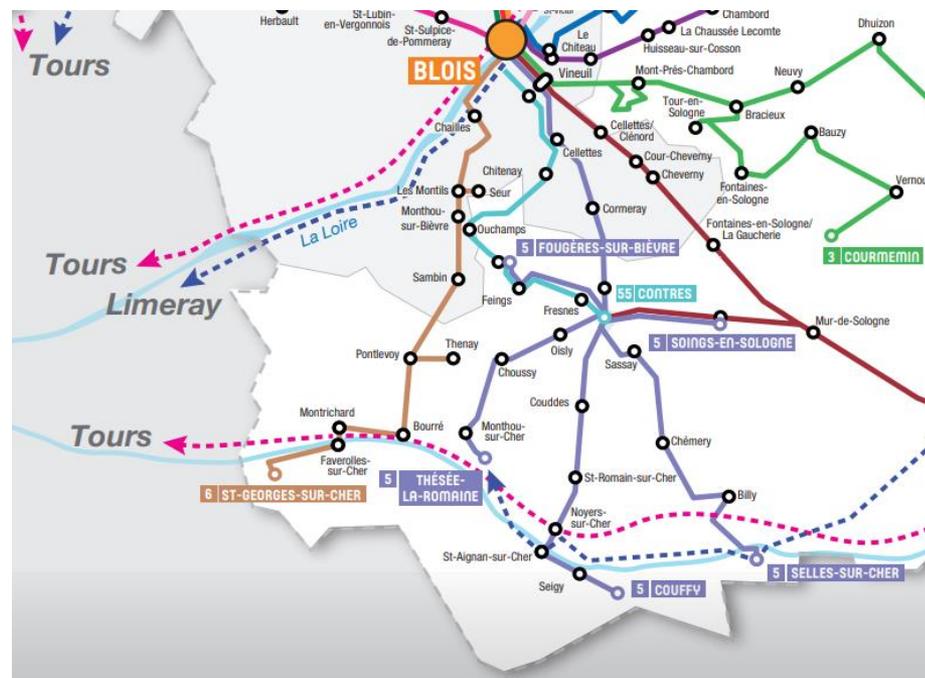
Le réseau interurbain, organisé par la Région Centre - Val de Loire, se compose de 15 lignes régulières, dont 4 desservent la CCV2C.

Un réseau principalement organisé en rabattement sur Blois.

Contres : point de correspondance majeur du territoire (et presque le seul), 3 lignes en correspondance (lignes 4, 5 et 55).

Un territoire bien couvert par le réseau, facilitant les déplacements nord-sud mais offrant peu de possibilités de déplacements est-ouest.

Extrait de la carte du réseau interurbain Centre - Val de Loire



Source : Région Centre - Val de Loire

## Un service de transport à la demande complète l'offre régulière :

- Ouvert (sur réservation la veille) à tous les habitants de Châteauvieux, Chatillon-sur-Cher, Couffy, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Noyers-sur-Cher, Pouillé, Saint-Aignan, Seigy et Thésée
- Desserte les mardi, mercredi et samedi, en direction de pôles d'intérêts pré-identifiés (dont maison médicale et gare SNCF de Noyers sur Cher, supermarché de Saint Aignan...)

Ligne	Nombre de passages par jour (deux sens confondus)	Nombre de communes desservies dans la CCV2C	Premier départ	Dernier départ
4	3	2	07h01	18h46
5	31	17	06h55	19h10
6	13	5	06h15	19h59
55	3	5	06h27	19h42

# Intermodalité

## Offre en transport régionale

Afin d'unifier son offre routière et ferroviaire et de la rendre plus lisible pour les usagers, la Région Centre Val de Loire l'a regroupée au sein d'un même réseau : Rémi (pour Réseau de Mobilité Interurbaine).

Ce réseau regroupe les trains Rémi Express (remplaçant les trains Intercités repris par la région), les trains Rémi (remplaçant les trains TER), les cars Rémi (comprenant les anciennes lignes de cars TER), les lignes régulières interurbaines, les lignes de transport à la demande et les lignes scolaires.

Pour simplifier l'approche voyageur, l'ensemble de l'information concernant ces lignes est regroupée sur le site internet dédié « JV malin ».

Ce site propose notamment un calculateur d'itinéraire multimodal et toute l'information nécessaire à l'usage des différents réseaux.

## Billettique

Afin de faciliter les déplacements multimodaux et d'inciter à l'usage des transports collectifs, la Région développe un support billettique multimodal, regroupant l'offre ferroviaire régionale et les réseaux urbains de Blois, Orléans, Tours et Chartres.

La carte JVMalin permet de regrouper sur un même support les abonnements de plusieurs réseaux de transports en commun, mais permet aussi d'accéder à des offres combinées entre le réseau TER et les réseaux urbains d'agglomération (sauf celui de Chartres).

## Conditions d'intermodalité sur le territoire

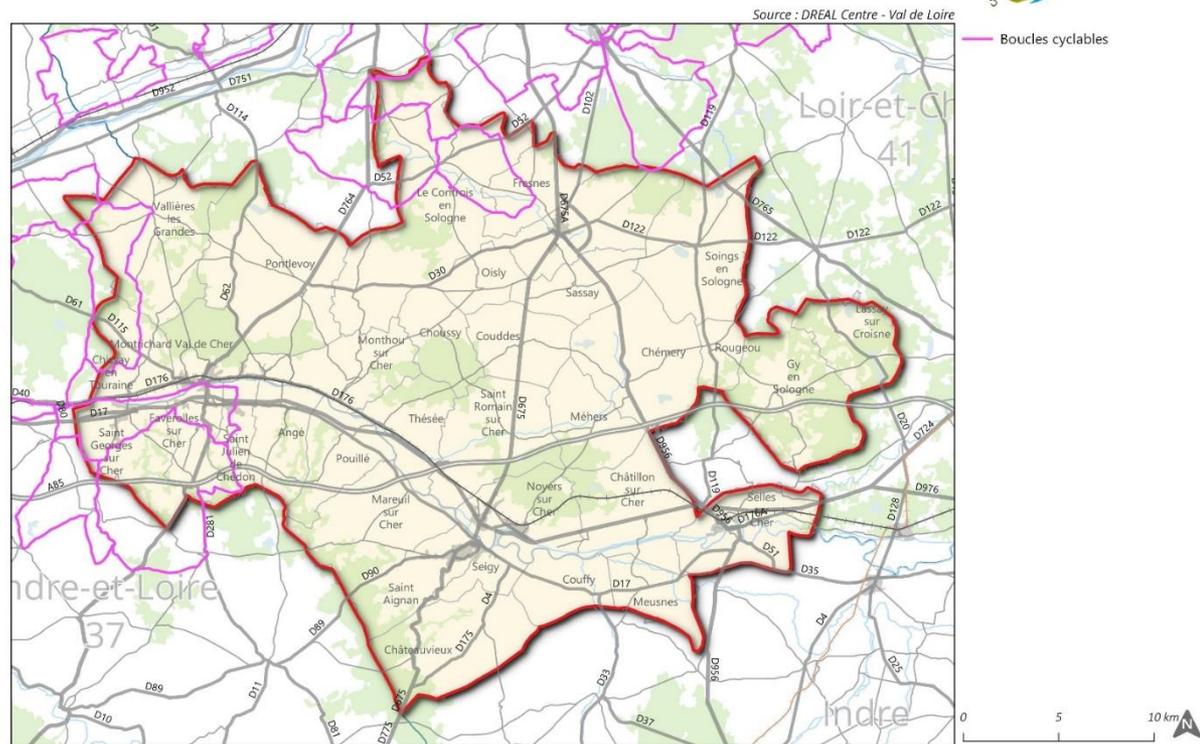
Aucune des gares ferroviaires du territoire n'est pourvue d'un pôle d'échanges, mais toutes sont desservies par une ligne du réseau interurbain régional (ligne 6 pour la gare de Montrichard, ligne 5 pour les autres).

La gare de Montrichard dispose d'une aire de stationnement de 27 places à usage de parking relais et de covoiturage.

# Modes actifs

## Itinéraires cyclables sur le territoire

### Boucles cyclables : CC Val de Cher et Controis



Des boucles cyclables régionales touristiques valorisent le patrimoine local aux extrêmes nord et ouest du territoire.

**Mais aucun itinéraire ne couvre l'ensemble du territoire.**

Il n'existe pas non plus de document recensant l'offre locale en matière de mobilité cyclable (pistes cyclables, stationnements vélos, itinéraires dédiés aux modes actifs dans et entre les communes...).

La Communauté de Communes participe aux réflexions menées par le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour la création d'itinéraires le long du Cher et du Canal de Berry. C'est **une opportunité à saisir pour le territoire, dont toute la partie sud est traversée par le Cher.**

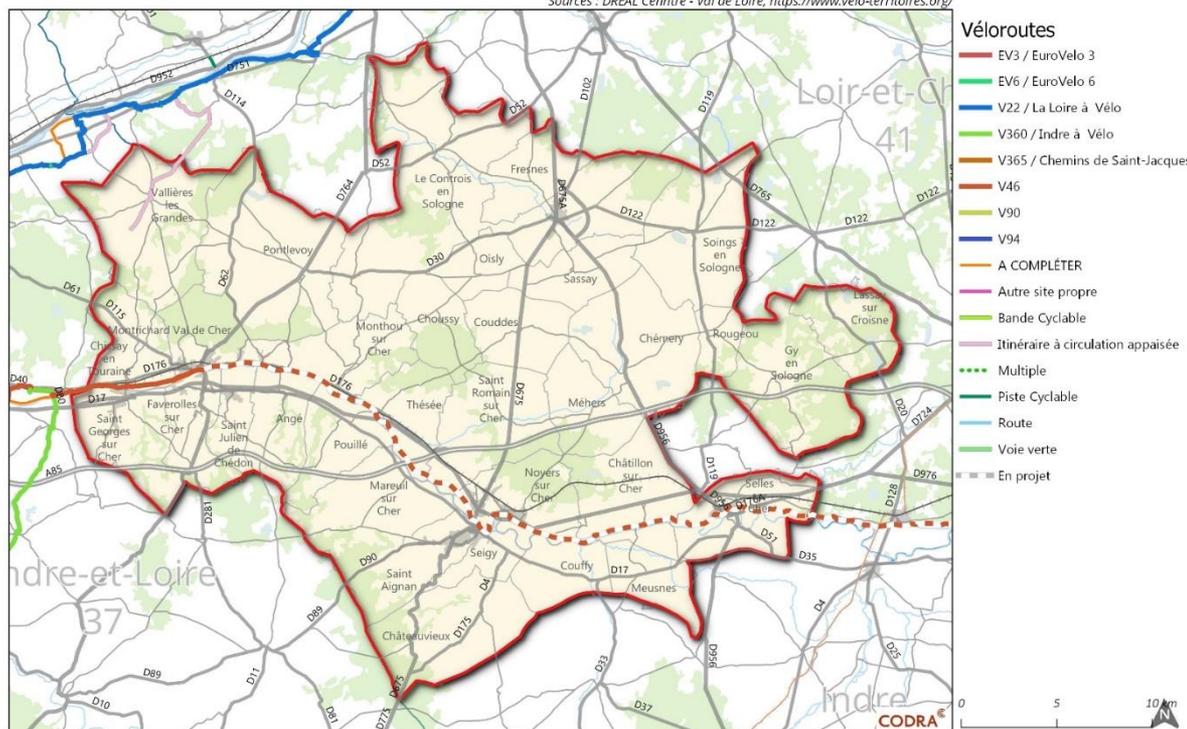
# Modes actifs

## Itinéraires cyclables sur le territoire

### Véloroutes et Voies Vertes : CC Val de Cher et Controis



Sources : DREAL Centre - Val de Loire, <https://www.velo-territoires.org/>



### Un grand itinéraire régional en projet, traversant le sud du territoire

> En direction de Bourges et Vierzon à l'est

> Connecté à un « hub » de routes cyclables, situé en limite extérieure du territoire (à l'ouest), où se croisent plusieurs itinéraires de grande échelle déjà existants et passant à proximité du territoire : EuroVélo3, Véloroute nationale V41

# Modes actifs

## Services à destination des cyclistes

### Location de vélos

1 loueur de vélos : *Canoé Company* à Seigy

### Information grand public

La Communauté de Communes Val de Cher Controis participe avec des porteurs de projets à des actions visant à faciliter et promouvoir l'utilisation du vélo. Toutefois, elle n'est pas engagée dans la mise en œuvre d'une politique de développement des mobilités cyclables. Les sites internet de la CCV2C et de son office du tourisme ne font pas état des itinéraires cyclables existants sur le territoire.

Le territoire est situé dans la région naturelle du Val de Loire, prisée des cyclotouristes, en particulier dans ses secteurs longeant la Loire (et permettant l'accès aux châteaux de la Loire). Aussi, les itinéraires vélos disponibles sur le territoire sont bien valorisés, à travers plusieurs sites internet ([loireavelo.fr](http://loireavelo.fr), [francevelotourisme.com](http://francevelotourisme.com), [le-loir-et-cher.fr](http://le-loir-et-cher.fr), [loirevalleycycling.com](http://loirevalleycycling.com), etc.).



*Extrait du site internet [francevelotourisme.com](http://francevelotourisme.com)*

# Usage alternatifs de la voiture et management de la mobilité

## Covoiturage

### Aménagements dédiés

Le territoire de la CCV2C compte 1 aire de covoiturage : au pôle gare de Montrichard, une aire de stationnement de 30 places a été aménagée à usage de « covoiturage et/ou parking relais ». Aménagée par la commune, elle a été livrée début 2018.

Cette aire de covoiturage, en limite ouest du territoire, bénéficie d'une desserte routière privilégiée, par plusieurs voies secondaires (RD115 et RD 176) et une voie structurante à proximité (RD764).

En plus d'être desservie par le réseau TER, l'aire de covoiturage bénéficie de la desserte du réseau routier régional via la ligne 6 en direction de Blois.

### Services spécifiques

Aucun site internet dédié au covoiturage (de la CCV2C ou de la Région par exemple) n'a été mis en place pour répondre à un éventuel besoin de la population. Les sites internet marchands et grand public restent toutefois disponibles, des trajets au départ ou à destination de certaines communes de la CCV2C étant proposés.

## Autopartage

Aucun service d'autopartage n'est proposé sur le territoire de la CCV2C

### Plans de Mobilité

La CCV2C ne faisant pas partie d'une agglomération de plus de 100 000 habitants, les 19 entreprises et les administrations du territoire comptant plus de 100 salariés ne sont pas soumises à l'obligation de réaliser un plan de mobilité. Toutes peuvent toutefois engager cette démarche de manière volontaire.

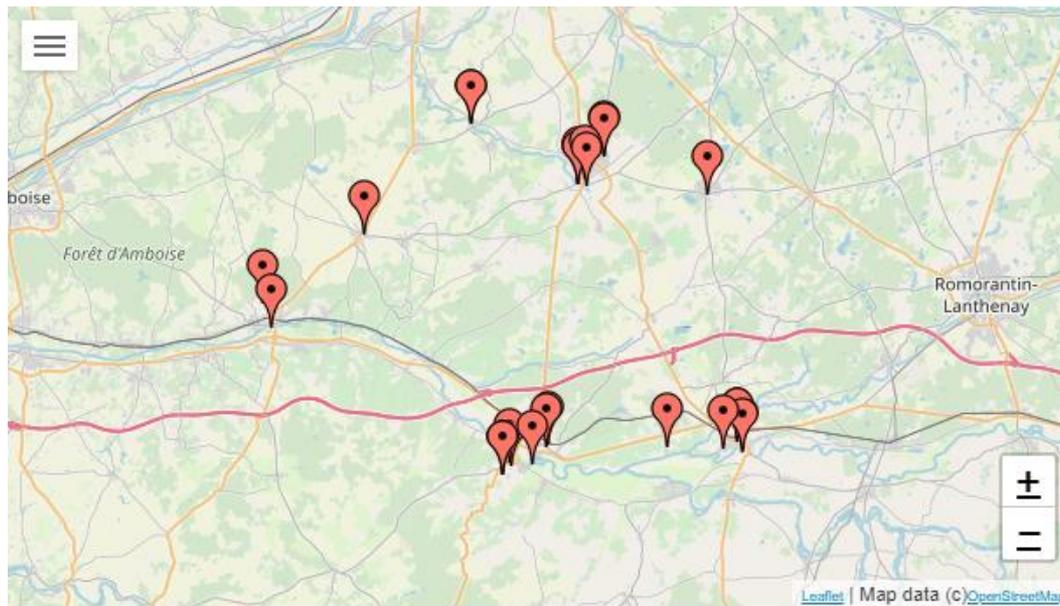
# Réduction des besoins en déplacement

La majorité des services intercommunaux sont situés dans la ville de Contres (locaux et services techniques de la CCV2C, centre aquatique, école de musique, Service enfance jeunesse, maison de santé...). D'autres services sont disponibles dans les parties ouest (comme le centre aquatique de Faverolles sur Cher) et sud du territoire, en particulier à Saint Aignan et Selles sur Cher (une maison de l'emploi, micro-crèche, accueil de loisirs, maison de santé...).

Au total, 4 maisons de l'emploi, 5 maisons de la petite enfance, 10 accueils de loisirs, 4 missions locales et 3 offices de tourisme sont notamment répartis sur le territoire.

En dehors des principales communes du territoire, peu de services sont disponibles.

## Localisation des services communautaires



Source : Communauté de Communes Val de Cher Controis

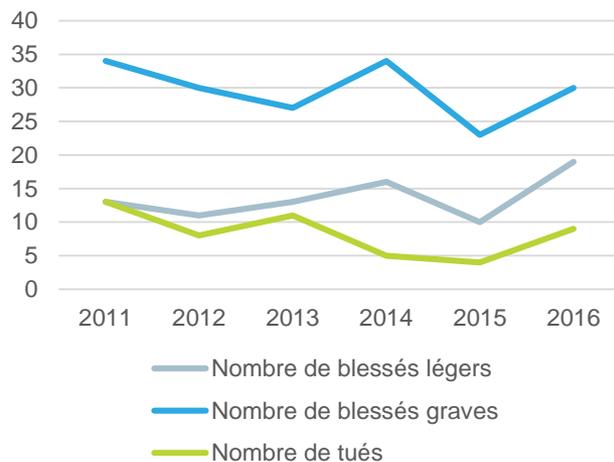
# Sécurité routière

## Accidentologie (données spécifiques au territoire la CCV2C)

Evolution du nombre d'accidents déclarés



Evolution du nombre de blessés et tués entre 2011 et 2016



Le nombre d'accidents a globalement baissé entre 2011 et 2016, mais avec d'importantes variations annuelles, à la baisse et à la hausse.

De façon générale, la gravité des accidents a également suivi une tendance à la baisse, avec une augmentation du nombre de blessés légers mais une baisse du nombre de blessés graves et de tués.

Le nombre d'accidents et toutes les catégories de dommages corporels subis ont augmenté entre 2015 et 2016.

Source : Base de données accidents corporels de la circulation, Ministère de l'intérieur

# Accessibilité PMR

## Accessibilité des transports en commun

La majorité des arrêts du réseau Rémi ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), seuls 7 arrêts étant aménagés pour leur permettre d'utiliser les lignes du réseau (sur plusieurs dizaines desservant le territoire).

Pour utiliser les lignes régulières aux arrêts accessibles, les PMR doivent réserver leur trajet la veille du déplacement par téléphone. L'exploitant affecte alors à la course un véhicule adapté et du personnel formé à la prise en charge des PMR.

## Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Afin d'adapter progressivement le cadre de vie à l'ensemble de la population, y compris aux personnes à mobilité réduite, la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées oblige toutes les communes de plus de 1 000 habitants à réaliser un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Ce document vise à s'assurer que la chaîne de déplacements de la commune est accessible aux PMR et à favoriser la mobilité, notamment l'usage de la marche.

Cette compétence, communale par défaut, peut être transférée à l'EPCI.

18 communes de la collectivité comptent plus de 1 000 habitants : Châtillon-sur-Cher, Chissay-en-Touraine, Le Controis-en-Sologne, Faverolles-sur-Cher, Fresnes, Mareuil-sur-Cher, Meusnes, Montrichard Val de Cher, Noyers-sur-Cher, Pontlevoy, Saint-Aignan, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Selles-sur-Cher, Soings-en-Sologne et Thésée.

# Accompagnement des publics

Dispositifs de formation et accompagnement des élèves dans l'usage de mobilités alternatives à la voiture

Mise à disposition de moyens de déplacements (Prêt ou location de vélos à assistance électrique, de voitures sans permis, etc.)

Services d'aide à la mobilité des seniors

Aides financières et tarifs solidaires (aide au permis, autoécole sociale, aide à l'achat d'un véhicule, garage solidaire, etc.)

# Information et communication

**Site internet local dédié à la mobilité**  
**Information inclusive : méthode FALC**  
**Evènements spécifiques**  
**Campagnes d'information**



# Pratiques de mobilité

# Déplacements domicile-travail

## Flux de déplacements

**62% des actifs résidant sur le territoire y travaillent aussi.**

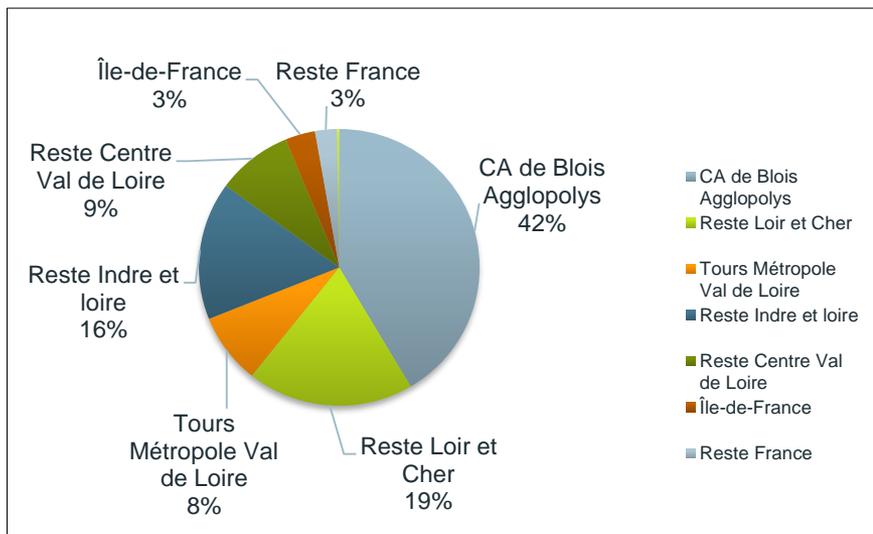
Les déplacements domicile-travail internes au territoire sont principalement réalisés depuis et vers les communes de Contres, Selles sur Cher, Montrichard et Saint Aignan. L'ensemble de ces déplacements sont réalisés entre communes voisines, à l'exception de ceux entre Contres et Selles sur Cher.

**Près de 40% des actifs habitant dans la CCV2C travaillent sur un territoire voisin.**

Plus de 40% des actifs travaillant à l'extérieur du territoire se dirigent vers la Communauté d'Agglomération de Blois, et seulement 8% vers Tours Métropole.

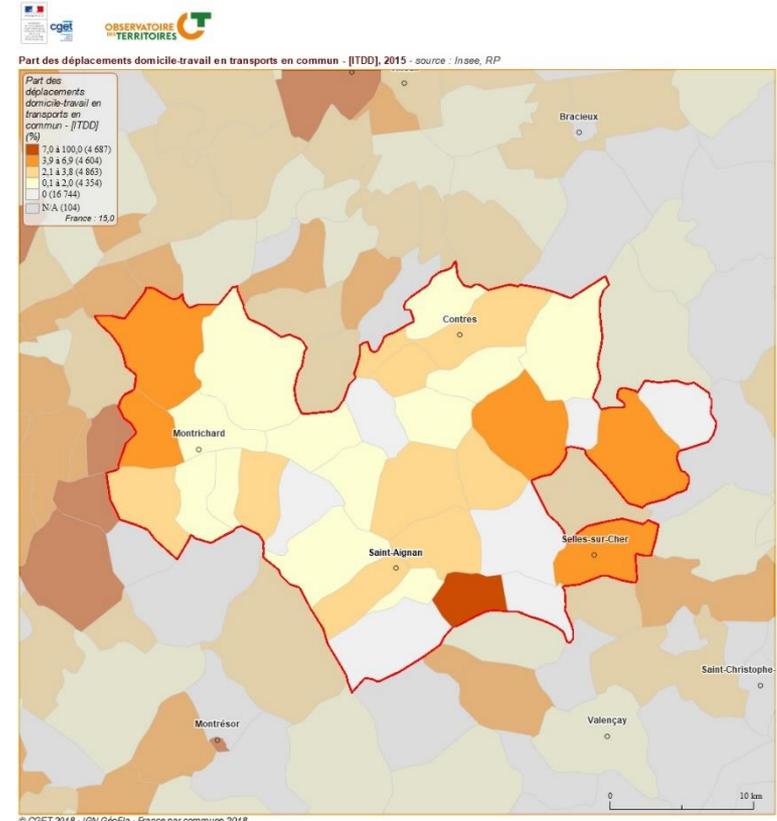
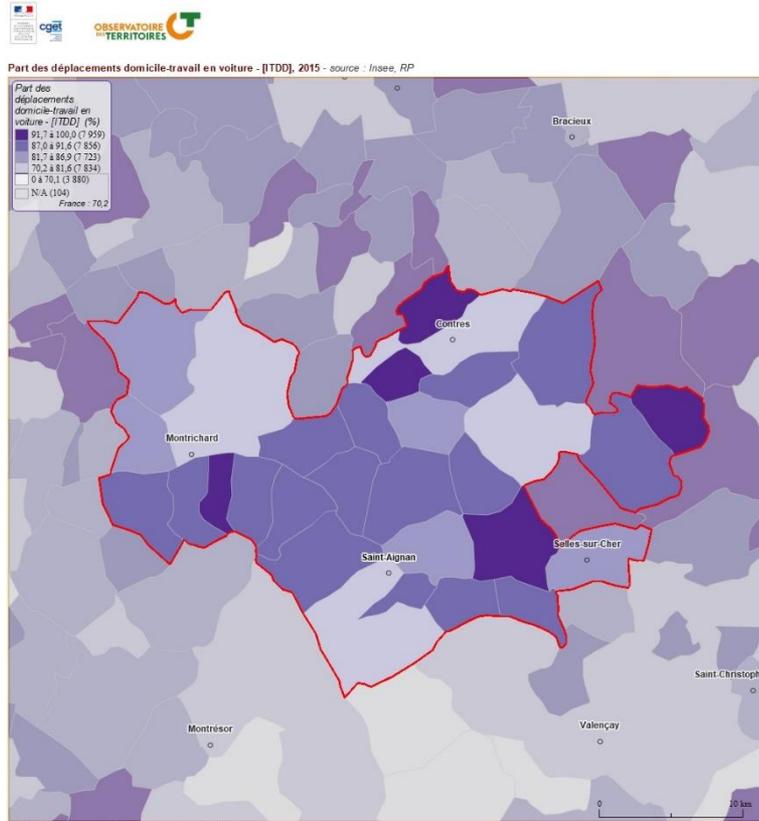
22% des déplacements domicile-travail en direction de Tours Métropole sont effectués en transports en commun, contre 2,5% de ceux en direction de l'Agglomération de Blois.

## Destination des actifs résidant dans la Communauté de Communes Val de Cher Controis



# Déplacements domicile-travail

## Modes de déplacements



Dans la plupart des communes du territoire, plus de 80% des déplacements à destination du lieu d'emploi sont effectués en voiture.

Dans les communes les plus peuplées et regroupant le plus d'emplois, en particulier Montrichard, Contres, Saint Aignan et Selles sur Cher, la part de l'automobile est moins importante que dans les autres communes, en partie au profit des transports en commun (en particulier à Selles sur Cher, ainsi qu'à Contres dans une moindre mesure).

Le territoire étant globalement peu desservi par les transports en commun, la part modale des transports en commun pour les déplacements domicile-travail ne dépasse jamais 7%.